

Pays du Grand Briançonnais
des Alpes au Queyras

Charte Forestière

« Construire ensemble un projet forestier »

Troisième Comité de Pilotage

- L'Argentière la Bessée le 14 avril 2009 -

Pays du Grand Briançonnais
des Alpes au Queyras

Ordre du jour :

- I. Rappel D
- II. Orientations stratégiques D
- III. Classement et validation D
- IV. Echéances D

D

Pays du Grand Briançonnais
des Alpes au Queyras

PHASE 1 *Diagnostic du territoire*
Identification des Forces/Faiblesses - Opportunités/Menaces
Definition des enjeux (validé au second comité de pilotage) D

PHASE 2 *Traduction des enjeux en objectifs (au cours des réunions de travail)* D
Regroupement des objectifs en orientations
Choix des orientations et objectifs

PHASE 3 *Identification des actions sur la base des objectifs choisis*
Choix et élaboration du programme pluriannuel d'actions

Charte forestière du Pays du Grand Briançonnais

Pays du Grand Briançonnais
des Etoiles au Queyras

Orientations stratégiques

Orientation A –
Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Orientation B –
Garantir un usage équilibré de la forêt

Orientation C –
Prévenir les effets des mutations du milieu naturel

Orientation D –
Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais

Pays du Grand Briançonnais
des Etoiles au Queyras

Orientation A –

Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Objectif A 1	<i>Améliorer les conditions de mobilisation du bois et sécuriser les approvisionnements</i>
Objectif A 2	<i>Moderniser et développer les entreprises de 1^{ère} transformation</i>
Objectif A 3	<i>Augmenter la quantité de bois local utilisé par les entreprises de 2nd transformation et les utilisateurs finaux</i>

Pays du Grand Briançonnais
des Etoiles au Queyras

Orientation B –

Garantir un usage équilibré de la forêt

Objectif B 1	<i>Éviter l'apparition de conflits d'usage</i>
Objectif B 2	<i>Répondre aux besoins d'activités en matière d'éducation à l'environnement</i>
Objectif B 3	<i>Assurer la pérennité des peuplements forestiers face aux usages mettant en cause leur pérennité</i>
Objectif B 4	<i>Renouveler et entretenir les peuplements assurant une fonction de protection contre les risques naturels</i>

Pays du Grand Briançonnais
des Alpes au Queyras

Orientation C-

Prévenir les effets des mutations du milieu naturel

Objectif	C 1	<i>Lutter contre la fermeture de l'espace</i>
Objectif	C 2	<i>Assurer la prédominance du mélèze dans la forêt du massif</i>
Objectif	C 3	<i>Anticiper les effets des changements climatiques par une sylviculture adaptée</i>

Pays du Grand Briançonnais
des Alpes au Queyras


Orientation D-

Partager une culture commune de la forêt Du Grand Briançonnais

Objectif	D 1	<i>Coordonner les actions en matière forestière à l'échelle du Pays</i>
Objectif	D 2	<i>Informier l'ensemble des acteurs sur la gestion forestière</i>

Pays du Grand Briançonnais
des Alpes au Queyras

Temps de discussion / échanges

Classements et validation des orientations 

Orientation A – Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Objectif A 1 *Améliorer les conditions de mobilisation du bois et sécuriser les approvisionnements*

Objectif A 2 *Moderniser et développer les entreprises de 1ère transformation*

Objectif A 3 *Augmenter la quantité de bois local utilisé par les entreprises de 2nd transformation et les utilisateurs finaux*


Orientation B – Garantir un usage équilibré de la forêt

Objectif B 1 *Éviter l'apparition de conflits d'usage*

Objectif B 2 *Répondre aux besoins d'activités en matière d'éducation à l'environnement*

Objectif B 3 *Assurer la pérennité des peuplements forestiers face aux usages les mettant en cause*

Objectif B 4 *Renouveler et entretenir les peuplements assurant une fonction de protection contre les risques naturels*

Classements et validation des orientations 

Orientation C – Prévenir les effets des mutations du milieu naturel

Objectif C 1 *Lutter contre la fermeture de l'espace*


Objectif C 2 *Assurer la prédominance du mélèze dans la forêt du massif*

Objectif C 3 *Anticiper les effets des changements climatiques par une sylviculture adaptée*

Orientation D – Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais

Objectif D 1 *Coordonner les actions en matière forestière à l'échelle du Pays*

Objectif D 2 *informer l'ensemble des acteurs sur la gestion forestière*

IV. Plan d'Action Pluriannuel 

Objectif :

Etablir un plan d'action pluriannuel comprenant un planning détaillé des actions décidées et des échéanciers budgétaires, avec une identification des financements pour sa mise en œuvre.

La méthode :

Diffusion de « Appel à idée »

Mise en place de groupes de travail thématiques afin de recueillir et sélectionner les actions dans le cadre de chaque orientation retenue

Pays du Grand Briouzaonnais
des Ecoris au Quercin

Fiche action

- Contexte du projet
- Objectifs et résultats à atteindre
- Description de l'action
- Impact de l'action sur l'environnement
- Territoire concerné
- Maîtres d'ouvrage
- Coût estimatif de l'action
- Sources de financement potentiel
- Partenaires techniques et financiers
- Échéancier de mise en œuvre
- Indicateurs d'évaluation et de suivi
- Convention d'application
- Contribution au développement durable

Pays du Grand Briouzaonnais
des Ecoris au Quercin

Retro-planning

	Avril 09	Mai 09	Juin 09
Comité de pilotage			
Rédaction plan d'actions			
Finalisation du document Charte Forestière [rédaction]			
Comité de pilotage		?	
Demande d'arrêt du périmètre de la CFT par la préfète [reconnaissance]			
Signature de la Charte			

Pays du Grand Briouzaonnais
des Ecoris au Quercin

Remerciements à tous

Pays du Grand Briouzaonnais
des Ecoris au Quénec

Rappel de la phase 2 : Définition des orientations stratégiques

Objectifs :

- Débattre entre acteurs du territoire autour des enjeux arrêtés par le 2nd copil ;
- Définir les orientations stratégiques de la Charte Forestière de Territoire ;
- Définir les grandes lignes d'actions à mener à court terme, à moyen terme et à long terme.

La méthode :
Mise en place de groupes de travail
Classement des items

Pays du Grand Briouzaonnais
des Ecoris au Quénec

Les enjeux prioritaires

- Le maintien du mélèzin ;
- Le maintien de la mosaïque des milieux ;
- Meilleure gestion du foncier ;
- Le soutien et aide au développement des entreprises de la filière bois ;
- La promotion et valorisation des bois locaux ;
- La mobilisation de la ressource ;
- Le développement des activités pédagogiques ;
- Le soutien aux activités sylvo-pastorale ;
- Les risques naturels ;
- Le maintien de la biodiversité ;
- La gestion forestière concertée.
